

## Plaques ADR pour Véhicule de Transport - Vierge

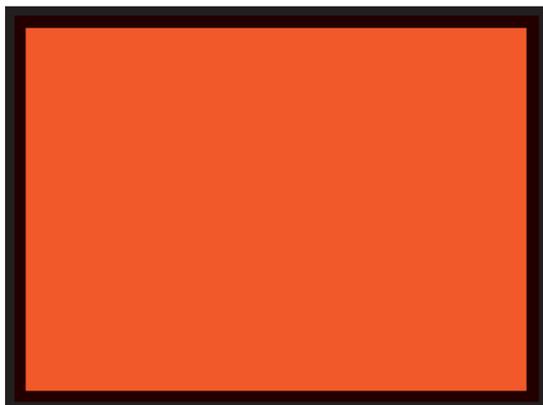
Référence : A5280101

### DESCRIPTION :

En **vinyle souple**, **aluminium** ou **magnétique**. De dimensions réglementaires **300 x 400 mm**.

Cette plaque, accompagnée de **pictogrammes de danger**, permet d'**indiquer la présence de colis contenant des matières dangereuses** dans un camion non citerne lors du transport sur route.

Son **coloris orange rétro-réfléchissant** permet une **identification rapide du contenu** de jour comme de nuit.



### INFORMATION PRODUIT

#### Plaques ADR pour Véhicule de Transport - Vierge

Ces plaques permettent d'**indiquer le contenu d'un véhicule** lors du **transport de matières dangereuses**. Les plaques vierges sont **utilisées pour le transport des colis dans les camions non citernes**. Il faut alors apposer une plaque vierge à l'avant et à l'arrière du camion ainsi qu'un [pictogramme de danger](#) à l'arrière et sur les côtés du véhicules. Elles sont aussi utilisées lors du transport de matières en vrac dans des véhicules multi-cuves.

De plus, nos plaques sont **rétro-réfléchissantes** afin d'**améliorer leur visibilité de jour comme de nuit** par les autres automobilistes ou lors d'un accident qui nécessiterait une identification rapide de la matière et du contenu du camion.

Si vous souhaitez des plaques personnalisées, faites une [demande de devis](#) et indiquez le code souhaité KEMLER et le code ONU souhaités.

#### Caractéristiques



##### Par Courrier

408 rue Albert Bailly  
59290 WASQUEHAL



##### Par Téléphone

03 74 09 47 01  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 18h



##### Par Fax

09 72 33 92 93  
24h/24 7j/7



##### Par Internet

www.securinorme.com  
mail : contact@securinorme.com

- **Matière :**
  - Vinyle souple
  - Aluminium
  - Plaque magnétique
- **Coloris :** Orange rétro-réfléchissant
- **Dimensions :** 300 x 400 mm
- **Fixation :**
  - **Vinyle :** Auto-adhésif
  - **Aluminium :** Double-face ou support dédié
  - **Plaque magnétique :** Sur surface métallique par magnétisme



**En savoir plus :** *Accord pour le transport des marchandises Dangereuses par la Route*

D'après la **réglementation ADR**, une marchandise est dite dangereuse lorsqu'elle présente un **risque potentiel pour l'homme ou l'environnement**. Il peut s'agir d'une matière, d'un mélange, d'une substance ou bien d'un objet.

Chaque matière correspond à un risque spécifique. C'est en fonction de ces risques que les différentes matières dangereuses sont classées selon l'ADR et il existe **9 classes principales de danger pour l'Homme et une classe de danger concernant l'environnement**.

Il convient donc d'indiquer sur les véhicules le contenu de ceux-ci, ainsi que les **dangers auxquels s'exposent les individus et les secouristes en cas d'accident**, ou lors des chargements et des déchargements. Pour cela, il a été mis en place une **signalétique spécifique internationale**, avec des pictogrammes de danger dédiés, ainsi que des plaques signalétiques oranges numérotées.

La **partie supérieur de la plaque indique des Codes de Danger**. Ils peuvent être composés de deux ou de trois chiffres. Chacun d'entre eux correspond à une **classe de danger associée à la matière transporté**. Le premier chiffre représente le **principal danger** lié à la matière. Le deuxième chiffre représente un **risque secondaire** et le troisième chiffre précise un **danger subsidiaire** ou bien renforce les deux premiers. Le chiffre 0 indique une absence de danger et la lettre X indique une réaction en présence d'eau.

La **partie inférieure indique les Codes de Matières instaurés par les Nations Unis** pour une signalétique internationale. Chaque code permet d'identifier précisément quelle matière est transportée dans le véhicule.

### **Tableau des déclinaisons possibles**

Réf. A5280101 Matériau - Vinyle souple autocollant

Réf. A5280201 Matériau - Aluminium

Réf. A5280301 Matériau - Plaque magnétique



#### **Par Courrier**

408 rue Albert Bailly  
59290 WASQUEHAL



#### **Par Téléphone**

**03 74 09 47 01**  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 18h



#### **Par Fax**

**09 72 33 92 93**  
24h/24 7j/7



#### **Par Internet**

www.securinorme.com  
mail : contact@securinorme.com